



Marie Hélène Pontvianne

Conseiller à l'Assemblée des Français de l'Étranger (AFE)
Mexique, Amérique centrale et Panama
mh.pontvianne@assemblee-afe.fr
Tél./Fax : (00 52 55) 55 89 13 40

Mexico le 26 Février 2007

Chers compatriotes, chers amis

Pour la première fois depuis que je suis élue et que je vous représente à l'Assemblée des Français de l'étranger, je ne vous ai pas fait parvenir mon rapport semestriel d'activités.

La mort subite de mon mari en novembre dernier a bouleversé ma vie et mes projets. Pour des raisons faciles à comprendre, je préfère ne pas revenir sur le passé mais plutôt me tourner vers l'avenir.

C'est pourquoi, dans cette lettre, je désire vous parler de l'évènement majeur du 1^{er} semestre 2007 : l'élection présidentielle française. Pour nous tous qui avons vécu récemment une élection présidentielle dans notre pays de résidence, dire que l'élection en France est un évènement majeur peut sembler paradoxal. Pourtant, **pour la première fois** dans notre histoire politique, **le vote des Français de l'étranger représente un enjeu important** dans cette élection : nous sommes maintenant 950.000 inscrits sur la liste électorale, dont 830.000 pour voter à l'étranger. Nous nous situons ainsi au 8^e rang des départements français ! Se souvenant que Lionel Jospin a été exclu du 2^e tour en 2002 pour 200.000 voix, chaque candidat est conscient que les Français de l'étranger peuvent faire pencher la balance d'un côté ou de l'autre, comme les Italiens de l'étranger l'ont fait l'an passé en permettant à Romani Prodi de gagner les élections.

Grâce au travail de mobilisation de vos élus, de vos associations et des responsables de nos postes consulaires, pour la première fois un effort considérable a été fait pour que les Français de l'étranger puissent être inscrits plus facilement sur les listes électorales, ce que reflète le doublement des inscrits (et même plus).

Maintenant il faut utiliser ce droit de vote !

Pour la première fois pour une présidentielle **nous voterons le samedi** (21 avril et 5 mai), comme pour le referendum, afin que nous puissions exercer notre choix de vote en toute liberté, sans connaître les résultats de France, comme c'était le cas auparavant, Pour la première fois des **bureaux de vote** seront ouverts à **Cancun et Monterrey** pour faciliter le vote de tous les Français vivant dans la péninsule du Yucatan ou dans le Nord-Est du Mexique (Etats de Chihuahua, Coahuila, Nuevo León et Tamaulipas et villes de Gomez Palacio et Lerdo).Le bureau de **Guadalajara** couvrira les Etats d'Aguascalientes, Colima, Guanajuato, Jalisco, Nayarit, San Luis Potosi et Zacatecas.

Enfin **quatre bureaux** seront ouverts au **Lycée franco-mexicain de Mexico** afin de diminuer les risques d'attente des électeurs.

Que vous soyez expatriés temporaires, résidents de longue date ou bi-nationaux, ces élections vous concernent directement ! Certains disent « Si vous voulez que la France s'intéresse à vous, intéressez-vous à la France ». Ce slogan relève un peu de la loi du talion mais contient bien sûr un grand fond de vérité ! Quelque soit le candidat qui sera élu, soyez assuré que le vote des Français de l'étranger sera pris en compte s'il est massif : **des électeurs qui s'expriment**, que ce soit ou non pour voter pour vous, **sont des Français qu'on ne peut négliger**... Ainsi les demandes de vos élus, conseillers à l'AFE ou sénateurs des Français de l'étranger, leurs requêtes pour défendre vos intérêts, seront beaucoup plus prises en compte si la participation électorale dans les régions concernées a été importante.

Prenons un exemple concret : quand une décision de réduction d'effectifs ou de crédits doit être prise, une demande de subvention ou d'aide doit être examinée dans une région ou un pays donné : imaginez bien que la prise de décision sera influencée par le dynamisme sur place des populations françaises concernées, par la manifestation, ou non, de leur attachement à la France. Une participation électorale de 70% influence bien sûr plus favorablement les politiques, de quelque bord qu'ils soient, qu'une participation de 14%, interprétée toujours comme une marque d'indifférence à l'égard de la France.

Ainsi, si vous voulez continuer à bénéficier du réseau consulaire étendu que nous connaissons dans notre région, des écoles françaises, de la protection sociale pour les plus défavorisés, si vous voulez que nous continuions à nous battre efficacement pour améliorer le système existant, pour mettre en place les réformes qui faciliteront notre vie à l'étranger dans le maintien de nos contacts avec la France, si vous voulez que nous puissions trouver ensemble les moyens de défendre des écoles françaises accessibles à tous... il faut que votre participation massive aux élections nous offre le soutien nécessaire dans nos démarches et nos revendications.

Pour voter, rien de plus facile !

Soit vous allez vous-même voter les samedi 21 avril et 5 mai, en vous rendant à Cancun, Guadalajara, Monterrey ou Mexico, muni d'une **pièce d'identité française** ;
Soit vous savez, ou vous pensez que vous ne serez pas disponible ce jour là, alors vous donnez à un autre Français, qui doit être aussi inscrit sur la liste électorale(mais pas forcément habitant le même Etat mexicain), procuration pour voter à votre place. Attention, cette procuration doit obligatoirement être faite devant le Consul ou son adjointe : si vous habitez en province, mettez vous en contact avec votre consul honoraire sans attendre pour connaître la date du passage du Consul Général dans votre ville. Si vous ne connaissez personne, prenez contact avec l'UFE (55 5254 21 27/47) ou l'ADFE (55 5575 79 54) qui vous aidera à trouver quelqu'un à qui vous pourrez donner procuration.

Pour toute information complémentaire n'hésitez pas à prendre contact avec moi :
mh.pontvianne@assemblee-afe.fr

Bien cordialement,

Marie Hélène Pontvianne